

Matrice de prise de décision en matière d'apprentissage professionnel et de ressources à l'appui de la mise en oeuvre

La présente matrice de prise de décision a pour objectif de faciliter une approche commune à l'égard de la démarche de planification et de mise en œuvre d'activités d'apprentissage professionnel et de ressources appuyant la mise en œuvre d'initiatives du ministère de l'Éducation. Cette approche commune favorisera une meilleure efficacité, puisqu'elle améliorera les liens entre les initiatives et les principales priorités du ministère ainsi que l'harmonisation de la mise en œuvre. Les directions d'école doivent utiliser la matrice pour déterminer les modes de participation qui conviendront le mieux à appuyer leurs initiatives.

Mode d'emploi de la matrice

Pour déterminer la stratégie de mise en œuvre convenant le mieux à votre initiative, posez-vous les questions suivantes :

1. Que voulez-vous faire savoir ou apprendre au client, au public, à l'apprenante ou à l'apprenant? (p. ex. politique, méthode, pratique d'enseignement, mise en œuvre approfondie)
2. De quelles ressources disposez-vous pour appuyer la mise en œuvre de l'initiative? (p. ex. financement, participation du personnel, échéancier)
3. Qui est la cliente, le client, le public cible, l'apprenante ou l'apprenant? (p. ex. personnel cadre, personnel de l'ensemble du conseil, groupe particulier d'enseignantes ou d'enseignants)
4. Comment prévoyez-vous offrir des ressources à l'appui de la mise en œuvre? (p. ex. questions et réponses, financement, aide directe, apprentissage professionnel, participation accrue)
5. Comment prévoyez-vous mesurer l'incidence de votre initiative? (p. ex. rapport, entretien, données, étude, partenariat)
6. Prévoyez-vous coordonner vos activités avec celles d'une autre unité ?

Matrice de prise de décision en matière d'apprentissage professionnel et de ressources à l'appui de la mise en œuvre

Objectif	Travail de transformation – La mise en œuvre requiert la participation soutenue du conseil scolaire de district	Travail d'adaptation – La mise en œuvre requiert le soutien continu du conseil scolaire de district	Travail technique – La mise en œuvre requiert le soutien modéré du conseil scolaire de district	Passer de l'information à l'action avec un soutien restreint	Passer de l'information à l'action	Événements importants organisés par le ministère et ses partenaires en éducation
Que voulons-nous apprendre aux gens au moyen de l'initiative?	Créer de nouvelles connaissances ensemble (rendre tangibles les connaissances implicites et découlant de l'expérience)	Mise en œuvre des réflexions actuelles les plus pertinentes nécessitant des changements de pratiques et de croyances	Mise en œuvre de pratiques établies en fonction d'attentes claires	Agir en fonction de directives claires et assez souples pour permettre des actions locales	Agir en fonction de directives claires	Apprentissage, réseautage et occasions de reconnaître des accomplissements
Qui doit participer?	Tous les niveaux de personnel de l'école et du conseil	Tous les niveaux de personnel de l'école et du conseil	Le personnel cadre et le personnel au niveau du conseil	Le personnel cadre du conseil scolaire	Le personnel cadre du conseil scolaire	Le personnel au niveau des écoles et du conseil

<p>Quel est le mode de participation proposé?</p>	<p>Idées et démarches clairement exprimées et partagées</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dialogue soutenu et en personne entre le personnel sur le terrain, le personnel enseignant, les directions d'école et les directions adjointes, le personnel cadre dans l'ensemble des écoles et des conseils et entre ces derniers ▪ Apprentissage transversal entre les réseaux ▪ Enquête axée sur la collaboration ▪ Saisie et partage des connaissances professionnelles dans des documents imprimés et Web 	<p>Documents imprimés ou Web avec appui</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres régulières en personne avec le personnel clé du conseil scolaire de district ▪ Aide pour la mise en œuvre au sein du conseil scolaire de district ▪ Aide pour l'apprentissage professionnel du personnel du conseil (ressources financières, matérielles et humaines appuyant l'apprentissage au conseil et entre conseils) 	<p>Documents imprimés ou Web avec des explications</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conférences en ligne ▪ Rencontre unique en personne avec le personnel clé du conseil scolaire de district ▪ Réseautage social ▪ Aide au suivi pour l'apprentissage professionnel du personnel du conseil 	<p>Documents imprimés avec la possibilité d'obtenir des explications</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Note de service ▪ Questions et réponses ▪ Téléconférence ▪ Session Adobe Connect 	<p>Correspondance écrite</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ NPP ▪ Note de service d'une sous-ministre adjointe ou d'un sous-ministre adjoint ▪ Note de service d'une direction spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre unique en personne avec le personnel clé du conseil scolaire de district • Événement visant à reconnaître des réussites • Événement organisé par un ou par plusieurs partenaires en éducation
---	--	--	--	--	--	---